

705 - Gestion des routes départementales

705 - Gestion des routes départementales - Propositions financières - Budget Primitif 2019

Rapport n° CD/2018/119

Service Chef de file :

M3 - Entretien et exploitation

Service(s) associé(s) :

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de proposer au Conseil Départemental de décider de l'inscription des crédits à consacrer à la gestion des routes départementales au Budget Primitif 2019.

Le projet de budget traduit de manière concrète la mise en œuvre opérationnelle du Plan Territoires Connectés et Attractifs adopté par l'Assemblée Départementale en séance plénière le 19 juin 2017. Il prend en compte la volonté de l'Exécutif départemental de poursuivre l'effort de maîtrise budgétaire des dépenses de fonctionnement pour l'entretien des routes départementales et des itinéraires cyclables, tout en continuant à engager les opérations de modernisation du réseau et les grands projets d'aménagement dans le cadre d'un calendrier pluriannuel piloté de manière optimisée.

Le projet de budget 2019 prévoit également l'engagement de dépenses à hauteur de 1,64 M€ pour la modernisation des centres routiers du Département du Bas-Rhin.

Les crédits, en augmentation de plus de 3 M€, qu'il est proposé d'affecter en 2019 à l'aménagement et l'entretien des routes départementales et des itinéraires cyclables s'élèvent ainsi à 48 959 777,95 €.

Ce montant comprend le versement annuel de 3, 11 M€ à l'Eurométropole de Strasbourg en raison du transfert des routes départementales depuis le 1er janvier 2017 : 2,00 M€ au titre de l'entretien du réseau transféré et 1,11 M€ au titre des opérations structurantes telles que la VLIO et la RD 1083 à Fegersheim.

Axe 705 Gestion des routes départementales

Récapitulatif des montants proposés en dépenses par mode d'action :

D/R	Code Mode d'action	Section	Libellé Mode d'action	Budget Primitif voté 2018	Projet Budget Primitif 2019
D	70510	F	Modernisation du réseau routier	180 000,00	241 433,00
D	70510	I	Modernisation du réseau routier	13 810 000,00	14 810 000,00
D	70520	I	Entretien programmé du réseau routier	15 800 000,00	16 600 000,00
D	70530	F	Entretien courant du réseau routier	11 353 100,00	11 353 100,00

D	70535	F	Transfert EMS - Réseau routier	3 110 044,95	3 110 044,95
D	70540	F	Bacs rhénans	792 200,00	792 200,00
D	70540	I	Bacs rhénans	400 000,00	410 000,00
D	70550	I	Centres techniques routiers	213 000,00	1 643 000,00
D	70560	I	Subventions pour les voiries départementales	70 000,00	0,00
			TOTAL	45 728 344,95	48 959 777,95

Récapitulatif des montants proposés en recettes par mode d'action :

D/R	Code Mode d'action	Section	Libellé Mode d'action	Budget Primitif voté 2018	Projet Budget Primitif 2019
R	70510	F	Modernisation du réseau routier	2 000,00	10 000,00
R	70510	I	Modernisation du réseau routier	5 880 000,00	2 515 000,00
R	70520	I	Entretien programmé du réseau routier	200 000,00	230 000,00
R	70530	F	Entretien courant du réseau routier	755 000,00	730 000,00
R	70540	F	Bacs rhénans	316 000,00	276 000,00
			TOTAL	7 153 000,00	3 761 000,00

Propriétaire d'un réseau routier de 3 420 km, le Département du Bas-Rhin a une obligation d'entretien et de sécurité pour l'ensemble des routes départementales et de leurs dépendances.

Les enjeux majeurs de la politique routière sont d'assurer la mobilité des Bas-Rhinois et de garantir l'accessibilité aussi bien à l'Eurométropole de Strasbourg qu'à l'ensemble des villes moyennes et zones rurales, préalables à un aménagement harmonieux et au développement économique des territoires.

Pour 2019 les dépenses d'investissement s'élèveraient à 33,5 M€, dont notamment les dépenses d'investissement récurrentes de maintenance du réseau routier à hauteur d'environ 20 M€, 9,5 M€ pour les grands projets de modernisation du réseau routier, 2 M€ pour les projets de proximité, 0,4 M€ pour la modernisation des bacs rhénans et 1,6 M€ pour engager la mise en œuvre d'une stratégie immobilière concernant les centres techniques routiers.

Il est proposé qu'à ces dépenses s'ajoutent les charges de fonctionnement d'un montant d'environ 15,5 M€, comprenant notamment :

- 3,11 M€ à verser forfaitairement chaque année à l'Eurométropole de Strasbourg (EMS) en application de la convention portant transfert des routes dans le cadre de la loi NOTRe et de la délibération du Conseil Départemental n° CD/2016/192 relative au transfert de compétence du Département du Bas-Rhin à l'Eurométropole de Strasbourg, dont 2 M€ au titre de l'entretien et les grosses réparations et 1,11 M€ pour les grands projets nouveaux (VLIO, RD1083 Fegersheim-Lipsheim,...) ;
- 7,2 M€ pour l'entretien courant des routes ;
- 3,6 M€ pour la viabilité hivernale ;
- 0,55 M€ pour les études et les dépenses directement liées à l'entretien routier (tunnel de Schirmeck, pont de Beinheim, suivi des mesures compensatoires, etc.) ;
- 0,79 M€ pour le fonctionnement des bacs rhénans.

Les objectifs de la stratégie de gestion du réseau routier départemental ont été fixés dans le cadre du Schéma Routier Départemental par délibération du 10 juin 2000 et par le Plan des Territoires Connectés et Attractifs adopté par délibération du 19 juin 2017. Ils se déclinent en cinq axes :

- révision de la planification pour la mise en œuvre du Schéma Routier Départemental pour la période 2008-2020 conformément à la délibération du Conseil Général CG/2007/123 du 10 décembre 2007, afin d'accorder la priorité aux opérations offrant le meilleur levier pour le développement économique. Cette démarche a conduit à adopter en juin 2017 le Plan Territoires Connectés et Attractifs qui fixe notamment le programme des travaux neufs routiers pour la période 2017-2021 ;
- recherche de cofinancements, notamment européens, pour les investissements dans les projets de proximité, en particulier les aménagements cyclables pour lesquels les retombées économiques sur les itinéraires européens sont substantielles, ainsi que des cofinancements et copportages par les acteurs locaux pour les projets à fortes retombées économiques pour les territoires concernés ;
- priorité aux seules sections où la structure de chaussée est insuffisante pour les travaux de renforcement de chaussées en agglomération accompagnant des travaux communaux de réaménagement des trottoirs ;
- sauvegarde du patrimoine, en consacrant prioritairement l'entretien programmé et l'entretien courant du réseau routier aux chaussées et à leur assainissement, et prolonger ainsi leur durée de vie ;
- organisation de la viabilité hivernale en mobilisant des moyens matériels au plus près des besoins, permettant des conditions de circulation acceptables sur le réseau.

Les propositions de crédits relatifs au BP 2019 se répartissent de la façon suivante :

70510 – Modernisation du réseau routier :

Crédits proposés au BP 2019 : **15 051 433 €**

Cette proposition de dotation est composée de 14 810 000 € en investissement et de 241 433 € en fonctionnement.

1. Les projets d'aménagement du réseau routier principal et opérations de proximité

Crédits proposés au BP 2019 : **14 520 000 €**

En 2019, il est proposé que l'aménagement du réseau routier départemental se déploie principalement dans les domaines suivants :

- Les projets d'aménagement inscrits dans le Plan Territoires Connectés et Attractifs (PTCA) 2017-2021 adopté par délibération du Conseil Départemental le 19 juin 2017 :
 - Les projets sur le réseau routier principal, pour un montant de 9 460 000 €, destinés à :
 - achever les travaux d'aménagement de la traversée sécurisée du Rhin en « mode doux » le long de la RD2 à Gambenheim avec notamment la construction d'une passerelle pour les cyclistes et les piétons en aval de l'usine hydroélectrique ;

- achever les travaux de suppression du PN20 à Molsheim (pour une ouverture de la route passant sous la voie ferrée en septembre 2019, après deux années de fermeture) ;
- achever les travaux de sécurisation du carrefour de la RD1420 avec la RD804 à Wisches ;
- poursuivre les travaux d'aménagement de la RD133/14 - Liaison Saverne-Bouxwiller pour améliorer l'accessibilité au Pays de Hanau, en engageant les travaux sur la RD14 jusqu'à Dossenheim sur Zinsel ;
- engager les travaux de création d'un giratoire à feux sur la RD1083 à Ichtratzheim-faubourg pour réguler le trafic entrant dans la zone urbaine (sous réserve de l'achèvement de la procédure d'expropriation en cours) ;
- engager les premiers travaux de la liaison A4-Lorentzen-Bitche qui facilitera l'accès à l'autoroute A4 de tout le bassin de Diemeringen jusqu'au Pays de Bitche, au bénéfice du développement économique et touristique de tout ce secteur ;
- mener les études et procédures relatives aux autres projets retenus également pour leur intérêt et utilité aussi bien pour le Département que pour les territoires qu'ils desservent et pour lesquels ils constituent un véritable levier de développement et d'attractivité en matière d'économie et d'emploi.
- Les projets sur le réseau routier secondaire, les aménagements de sécurité et les itinéraires cyclables, opérations regroupées dans le programme des projets de proximité, pour un montant de 2 000 000 € destinés à :
 - engager la réalisation de différentes sections d'itinéraires cyclables nécessaires pour achever quelques liaisons structurantes du réseau cyclable et notamment celles prévues dans le Plan Vélo 2020 :
 - ✓ la poursuite de l'aménagement des derniers tronçons permettant d'assurer la continuité de l'itinéraire cyclable entre Molsheim et Saâles ;
 - ✓ l'itinéraire cyclable le long de la RD263 entre Niederschaeffolsheim et Haguenau ;
 - ✓ l'itinéraire cyclable le long de la RD52 entre Niederroedern et Schaffhouse-près-Seltz ;
 - mener les études et la réalisation d'aménagements permettant d'améliorer les caractéristiques géométriques de certaines routes et de certains carrefours ;
 - poursuivre la mise en œuvre du programme décennal de sécurisation des itinéraires concernant les sections de routes départementales où l'accidentologie contre obstacles latéraux est supérieure au double de la moyenne nationale.
- Réhabiliter les chaussées départementales concernées par les opérations d'aménagement menées par les Communes en traverses d'agglomération, pour 3 000 000 €.

Ces travaux de chaussées sont réalisés soit sous maîtrise d'ouvrage directe du Département, soit confiés aux Communes ou EPCI au moyen d'une convention de maîtrise d'ouvrage désignée.

- Réaliser les actions d'aménagement foncier dans le cadre des opérations routières structurantes du Département, pour un montant de 60 000 €. Ce montant proposé en 2019 concerne l'achèvement des opérations d'aménagement foncier agricole des communes de Mackwiller, Thal-Drulingen, Lorentzen et Marmoutier.

Recettes d'investissement attendues :

2 155 000 € pour l'ensemble de ces projets :

- 520 000 € de l'Etat pour solder sa participation à l'aménagement de la RD1004 à Marmoutier ;
- 775 000 € de l'Etat pour les travaux liés à la RD2 à Gamsheim ;
- 660 000 € des Communes de Dorlisheim et Mutzig pour l'aménagement de la liaison entre la RD1420 et la RD392 ;
- 200 000 € de fonds européens FEADER pour les itinéraires cyclables.

Recettes de fonctionnement attendues :

10 000 € au titre de recettes exceptionnelles (liées à des indemnités de déconsignation suite à expropriation).

2. Exploitation de la route : proposition de travaux et d'acquisitions d'équipements dans le cadre du Schéma Directeur de la Route Intelligente (SDRI) et pour le développement de la radio TETRA

Crédits proposés au BP 2019 : **290 000 €**

En 2019, cette proposition de dotation serait destinée :

- à la consolidation, à l'optimisation et à une première évaluation du dispositif d'information des usagers des bacs rhénans (Rhinau, Drusenheim et Seltz) par panneaux à messages variables et caméras vidéo déployés en 2018 ;
- à l'acquisition d'équipements et à la réalisation de travaux d'amélioration destinés à sécuriser le réseau radio numérique TETRA, pour les liaisons et l'interconnexion avec le réseau radio numérique du Haut-Rhin et pour développer divers partenariats ;
- à l'acquisition d'équipements et à la réalisation de travaux liés au développement de la route intelligente, notamment pour la collecte et la diffusion d'informations relatives aux temps de parcours sur la D1083 entre Kogenheim et Fegersheim ;
- à l'acquisition d'équipements et à la réalisation de travaux liés à la mise en place d'un mur d'images au PC-Routes afin de permettre une gestion simplifiée et en temps réel du trafic routier en particulier sur la RD 1004.

En fonctionnement :

Crédits proposés au BP 2019 : 241 433 €

En 2019, cette proposition de dotation serait destinée :

- au paiement des indemnités accompagnant les acquisitions foncières liées opérations d'aménagement du réseau routier principal et les projets de proximité, pour 200 000€ ;
- au financement des mesures compensatoires environnementales exigées dans le cadre des projets routiers, pour 30 000 € ;

- au paiement de la redevance d'archéologie préventive relative au projet de la liaison entre la RD1083 et la RD829 à Benfeld-Sand, pour 11 433 €.

Recettes d'investissement :

Des recettes pour un montant global évalué à 360 000 € sont attendues au titre de la mise en œuvre du Schéma Directeur de la Route Intelligente (SDRI) pour les installations réalisées sur les bacs rhénans en fin d'année 2019. Elles sont assurées par le biais d'un financement INTERREG et par une participation des partenaires allemands au projet.

70520 – Entretien programmé du réseau routier

Crédits proposés au BP 2019 : **16 600 000 €**

En 2019, il est proposé de réaliser :

- pour un montant de 15 280 000 €, les travaux habituellement appelés de «grosses réparations» des chaussées des routes départementales en rase campagne et en traverses d'agglomérations, les travaux de remise en état des ouvrages d'art et des murs de soutènement, ainsi que les travaux d'accompagnement de marquage routier et de dispositifs de retenue. Ces travaux consistent en général à renforcer les caractéristiques structurelles et de surface des chaussées (adhérence, étanchéité, ...). Cette dotation doit permettre la sauvegarde et la remise à niveau du patrimoine routier du Département ainsi que le maintien d'un niveau de service adapté aux contraintes de trafic ;
- pour un montant de 700 000 €, la mise à niveau de la signalisation verticale des routes départementales et des itinéraires cyclables pour lesquels les schémas directeurs ont été actualisés en 2012 ;
- pour une somme globale de 420 000 €, toutes les études et prestations assimilées relatives à l'entretien, la réhabilitation, l'aménagement du réseau routier existant, les contrôles de fabrication des matériaux, de leur mise en œuvre, etc..., excepté celles qui sont liées à une opération de proximité, ou qui relèvent du budget de fonctionnement ;
- 200 000 € pour les travaux de réfection définitive des tranchées réalisés par des tiers dans l'emprise des chaussées des routes départementales, conformément aux dispositions du règlement de voirie départemental adopté par délibération du Conseil Général le 1^{er} juin 1987. Ces dépenses sont compensées par des recettes équivalentes.

Recettes d'investissement attendues :

- 200 000 € provenant de la refacturation des travaux de réfection définitive des tranchées, et qui équilibrent par principe les dépenses correspondantes ;
- 30 000 € au titre de la contribution de l'Etat à la mise en place de la signalisation relative à la limitation de vitesse à 80 km/heure.

70530 – Entretien courant des routes

Crédits proposés au BP 2019 : **11 353 100 €**

Il est proposé de répartir la dotation de fonctionnement proposée pour l'entretien des routes de la manière suivante :

- 7 204 000 € pour l'entretien courant des chaussées, des dépendances et des équipements de la route. Cette somme est destinée à répondre aux besoins d'entretien courant des RD : réparations localisées sur chaussées, entretien des abords, maintenance de la signalisation, etc..., ainsi qu'à prendre en charge une partie du coût de la location des matériels et engins nécessaires aux agents pour leurs interventions ;
- 3 589 000 € pour la viabilité hivernale. Ce montant permet de faire face à un hiver normal, étant précisé qu'une part importante de ces crédits sont consacrés aux charges fixes de location d'engins et de mise à disposition des entreprises privées en charge de certains circuits de salage et déneigement. Le coût de la viabilité hivernale peut être très fluctuant, et varier de 3,5 M€ à 7 M€ suivant la rigueur et la durée des conditions climatiques défavorables. Des ajustements seront proposés en décisions modificatives si nécessaire ;
- 214 100 € pour les dépenses courantes d'entretien et de réparation du tunnel de Schirmeck ;
- 83 000 € pour la redevance d'usage liée à la location du pont de Beinheim à SNCF-réseaux (ex-RFF). Ce pont, qui appartient toujours à SNCF-réseaux, permet la continuité de la RD87 pour la traversée du Rhin ;
- 35 000 € pour le financement de l'entretien spécifique nécessité par les mesures compensatoires environnementales exigées dans le cadre d'opérations routières mises en service, et nécessaires pour respecter les prescriptions réglementaires des différentes autorisations administratives ;
- 4 000 € pour financer des travaux connexes et des locations immobilières (au titre des Opérations Foncières) ;
- 200 000 € pour les études, contrôles, levés et prestations intellectuelles, relevant du fonctionnement ;
- 4 000 € pour permettre la poursuite de la démarche et la consolidation de la certification ISO 9001 de la gestion de crise, de l'exploitation et de l'entretien routier ;
- 20 000 € pour la contribution à l'entretien des itinéraires cyclables du Plan Vélo situés sur voies forestières en forêt domaniale et indivise dans le cadre d'une contractualisation avec l'ONF et la Ville de Haguenau.

Recettes de fonctionnement attendues :

- 200 000 € provenant des remboursements du coût des dégâts au domaine public routier occasionnés par des tiers, essentiellement versés par les assurances ;
- 500 000 € provenant des redevances d'occupation du domaine public routier versées par les opérateurs de télécommunications ;
- 30 000 € pour des locations de terrains nus et baux à fermage.

70535 – Transfert EMS – Réseau routier

Crédits proposés au BP 2019 : **3 110 044,95 €**

En application de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant organisation territoriale de la République, appelée plus communément loi NOTRe, 2017 a vu notamment le transfert à l'Eurométropole de Strasbourg (EMS) de 223 km de routes départementales, 12 km de bandes cyclables faisant partie des routes qu'elles longent, 19 km de pistes cyclables séparées, situées sur la même emprise que la route, auxquels il convient de rajouter environ 28 km le long des canaux (dont 6 km le long du canal de la Bruche).

Ce transfert de compétences du Département vers l'EMS est accompagné tous les ans de l'attribution par le Département à l'EMS des ressources nécessaires à l'exercice normal de ces compétences. Ces ressources sont prélevées sur le budget de fonctionnement du Département en application des dispositions légales et réglementaires, et de la convention de transfert de compétences conclue le 20 décembre 2016 entre les deux collectivités.

Les montants transférés annuellement :

Au titre de l'entretien du réseau existant transféré : 2,00 M€ qui se décomposent en :

- 0,56 M€ pour le fonctionnement courant ;
- 0,11 M€ pour le mobilier et les locations relatifs aux routes ;
- 1,33 M€ pour l'entretien programmé et des grosses réparations.

Au titre des grandes opérations routières : 1,11 M€, dont les principales opérations concernées en 2019 sont la VLIO, la RD1083 Fegersheim-Lipsheim.

70540 – Bacs rhénans

Crédits proposés au BP 2019 : **1 202 200 €**

L'exploitation des bacs rhénans, propriétés du Département, est assurée en régie par le Département du Bas-Rhin depuis le 1er janvier 2009, date d'échéance de la convention qui en confiait la gestion au Service de la Navigation. La dotation en crédits est proposée comme suit :

En investissement :

Des investissements à hauteur de **410 000 €** en 2019 principalement pour le renouvellement des moteurs du bac Drusus et des systèmes de pilotage des propulseurs des bacs Drusus et Rhénanus, ainsi que pour la rénovation de l'éclairage public et de l'embarcadère du bac Rhénanus.

En fonctionnement :

Les crédits de fonctionnement proposés pour 2019 s'élèvent à **792 200 €**, dont 270 000 € pour le carburant des deux bacs automoteurs, et 425 000 € pour la maintenance des installations et les frais d'entretien préventif et curatif des trois bacs avec notamment une mise en chantier naval des bacs Rhénanus et Saletio. Le solde des crédits proposés est destiné à l'entretien des embarcadères, aux véhicules de liaison et au petit entretien du matériel et outillage.

Recettes attendues :

Les inscriptions proposées s'élèvent à **276 000 €**

Elles correspondent :

- pour 265 000 € à la participation des partenaires allemands aux frais d'exploitation engagés sur le bac Drusus assurant la liaison Drusenheim / Greffern, auxquels l'Allemagne participe à raison de 50 % de la dépense globale, en application de la convention conclue entre le Département du Bas-Rhin et le Land de Bade-Wurtemberg le 30 septembre 1966 ;
- pour 11 000 € aux recettes complémentaires provenant du remboursement par Europa Park de la prestation de service assurée par le bac Rhenanus sur la demande d'Europa Park, de deux heures supplémentaires de fonctionnement pendant l'ouverture hivernale du parc (décembre).

70550 – Centres techniques routiers : Interventions prioritaires dans les centres techniques de Wasselonne, Schirmeck, Sélestat, Bouxwiller et Sarre-Union

Crédits proposés au BP 2019 : **1 643 000 €**

Il est proposé d'engager les acquisitions foncières, les études et les travaux préparatoires pour la réhabilitation des centres techniques d'exploitation des routes départementales à Wasselonne, Schirmeck, Sélestat, Bouxwiller et Sarre-Union.

Il est à noter que ces opérations s'inscrivent dans le cadre d'un projet territorial d'ensemble pour la remise à niveau globale et la restructuration des centres techniques routiers pour un montant total estimé à près de 15 M€ sur la période 2019-2024. Le lancement de chacune des opérations de ce projet sera proposée à l'approbation de l'Exécutif départemental.

Pour 2019, il est proposé d'inscrire des crédits à hauteur de 1 580 000 € pour les opérations suivantes :

- unité technique de Wasselonne pour 50 000 € d'acquisitions foncières et 200 000 € d'études et de travaux préparatoires ;
- unité technique de Sélestat pour 1 000 000 € d'acquisitions foncières et 50 000 € d'études et travaux préparatoires ;
- unité technique de Bouxwiller pour 40 000 € d'études et de travaux préparatoires ;
- unité technique de Sarre-Union pour 40 000 € d'études et de travaux préparatoires ;
- unité technique de Schirmeck pour 200 000 € d'études et de travaux préparatoires.

Dans le courant de l'année 2019 et pour chacune de ces opérations, il sera proposé à la Commission Permanente de décider d'approuver d'une part, le programme technique détaillé (PTD) afin de confirmer le périmètre des interventions et les montants prévisionnels pour autoriser le lancement des procédures de recrutement d'un maître d'œuvre, ainsi que d'autre part, les avant-projets définitifs (APD) afin de fixer les coûts prévisionnels des travaux et autoriser la conclusion des marchés correspondants.

Une somme de 62 000 € est proposée pour permettre aux Services Techniques Territoriaux (STT) d'acquérir des petits matériels tels que tronçonneuses, débroussailleuses à fil, etc.

Enfin, il est proposé que 1 000 € soient consacrés au paiement des dépôts et cautionnement, essentiellement des consignes pour des cuves et citernes de gaz.

La commission des dynamiques territoriales réunie le 26 novembre 2018 a émis un avis favorable à ces propositions.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental approuve les propositions d'inscriptions budgétaires pour 2019 de l'axe d'intervention 705 - Gestion des routes départementales.

Strasbourg, le 30/11/18

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'F. Bierry', with a long horizontal stroke extending to the right.

Frédéric BIERRY